MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE, DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrêté du 13 DEC. 2011
fixant la composition du comité technique d'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

VU l'arrêté du 27 juin 2011 portant institution des comités techniques au ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire modifié par l'arrêté du 5 septembre 2011 ;

VU les résultats des élections générales des comités techniques du ministère chargé de l'agriculture du 20 octobre 2011,

Arrête :

Article 1er - Les représentants de l'administration siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés comme suit :

- le secrétaire général ou le secrétaire général adjoint ;
- le chef du service des ressources humaines ou son représentant.

Article 2 - Les représentants du personnel siégeant au sein du comité technique d'administration centrale institué par l'arrêté du 27 juin 2011 susvisé, sont désignés pour quatre ans comme suit :

Pour la C.F.D.T :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. NABUCET Frédéric	Mme CHETRIT Véronique
Mme LARDENOIS Sophie	M. DUFOUR Olivier
Mme DESOINDRE Agnès	M. GANDON Christian
Mme VACHIER Anne-Michèle	Mme TOUZE Elisabeth

Pour le SNISPV-FGAF :

Membre titulaire	*Membre suppléant*
M. ASSEMAT Benoît	M. LAMARCQ Gérard

Pour le SYGMA F.S.U. :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. PRUNIER Marc	M. DUMOND Eric
Mme BOUHADDI Fatima	Mme CARRERE Annick

Pour le SYAC C.G.T. :

Membre titulaire	*Membre suppléant*
M. PORTET Pierre	Mme ROUCH PASQUET Thérèse

Pour l'Union des syndicats Force Ouvrière du Ministère de l'Agriculture :

Membre titulaire	*Membre suppléant*
Mme ZANINI Bernadette	Mme CREPEL Marie Françoise

Pour l'U.N.S.A. :

Membre titulaire	*Membre suppléant*
Mme DEIANA Claudette	Mme DE BIASI Chantal

Article 3 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 DEC. 2011

Pour le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire et par délégation,

Le secrétaire général

Jean-Marie AURAND